



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE  
**Actualité**

EDITION N° 43 Décembre 2018



## ANDRÉ LAMONTAGNE REMET UNE MÉDAILLE À

### JEAN-PAUL CABANA, LE ROI DU STOCK-CAR

Lors d'une soirée de remerciements de bénévoles de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton qui se déroulait le 1er décembre dernier, le député de Johnson et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, a remis une médaille de l'Assemblée nationale à m. Jean-Paul Cabana, surnommé le « roi du stock-cars ».

Citoyen miltonnais émérite, M. Cabana est une légende vivante des courses de stocks-cars, qui ont évolué des voitures de rue à des voitures spécialement montées pour performer sur les pistes ovales. Appelé aussi « Monsieur stock-car au Québec », il a remporté le plus grand nombre de victoires dans l'histoire du sport automobile, soit 503 dans des compétitions au Canada et aux États-Unis.

« Monsieur Cabana, je vous remets cette médaille en reconnaissance de vos exploits exceptionnels et à votre incroyable record de victoires dans les courses de stock-cars. Je veux également souligner la passion et le sens du dépassement que vous inspirez à la relève. Il faut vraiment avoir une maîtrise et une force mentale hors du commun pour obtenir tant de succès sur six décennies dans une discipline aussi compétitive », a déclaré André Lamontagne.

Photo: le député et ministre André Lamontagne avec le récipiendaire de la médaille de l'Assemblée nationale, Jean-Paul Cabana, et le maire de Sainte-Cécile-de-Milton, Paul Sarrazin.

Source: Gaston Stratford, attaché de presse



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Le 1<sup>er</sup> décembre dernier, le conseil a eu le privilège d'accueillir ses bénévoles lors de son traditionnel souper de l'amitié.

Je tiens à vous remercier en mon nom et au nom de mes collègues du conseil, pour tous ceux qui ont contribué à faire rayonner notre milieu de vie par leur contribution. Sachez que chaque geste compte et nous reconnaissons la valeur d'une communauté par l'implication des gens qui y habitent. Le don de soi est au cœur de nos valeurs et il est grandement apprécié de nous tous. On vous dit un gros MERCI.

Nous avons profité de cette soirée pour honorer un grand ambassadeur du Québec qui vit dans notre communauté. Malgré son âge plus que respectable, il ne dit jamais non à contribuer par sa présence à la course de boîte à savon lors de la fête de la Saint-Jean. Je suis fière de nommer M. Jean-Paul Cabana, qui est un monument de la course «Stock car» ses exploits rayonnent bien au-delà de nos frontières et il était normal que l'on souligne tous les efforts et sacrifices consentis à sa passion «La course automobile».

Donc, c'est avec une fierté partagée que notre député provincial M. André Lamontagne a remis à M. Cabana la médaille de l'Assemblée nationale, un homme qui a eu un parcours plus qu'exemplaire et qui encore aujourd'hui est considéré par plusieurs comme une légende vivante, tant il a fait pour démontrer qu'un Québécois pouvait être le meilleur et ça partout en Amérique du Nord. Bravo, M. Cabana, cette reconnaissance est plus que méritée.

Pour conclure, nous voilà déjà rendus au temps des Fêtes, période de retrouvailles qui nous met dans un état d'esprit de célébration et de partage. Je profite de cette occasion pour vous adresser au nom du conseil et de l'administration nos vœux de bonheur, de bonne santé et surtout, prenez le temps de vous reposer et de festoyer avec ceux que vous aimez et surtout n'hésitez pas à leur dire.

Joyeux Noël et Bonne Année 2019

Vous êtes notre raison d'être

Paul Sarrazin

## ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2018, 19h30

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Étude et adoption du budget pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019
4. Adoption du programme triennal pour les années 2019-2020-2021
5. Adoption du règlement numéro 582-2018 fixant les taux de taxes, de compensations et les conditions de perception pour l'exercice financier 2019
6. Période de questions portant uniquement sur le budget et le programme triennal
7. Levée de la séance

Guylaine Giguère

Directrice générale adjointe



### LICENCES DE CHIENS

#### CHANGEMENTS DÈS JANVIER 2019

Veuillez noter qu'à partir du mois de janvier 2019, la SPA des Cantons n'effectuera plus de porte-à-porte pour délivrer des licences de chiens. C'est la responsabilité des propriétaires de chiens de se procurer obligatoirement lesdites licences. Celles-ci seront désormais disponibles au Bureau municipal (136, rue Principale) au coût de 20\$ chacune.

# ORDRE<sup>du</sup>JOUR

Séance ordinaire du 3 décembre 2018  
tenue au Centre communautaire,  
130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19 h 30

1. **Ouverture de l'assemblée**
  - 1.1 Adoption de l'ouverture de la séance ordinaire du 3 décembre 2018
  - 1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2018
2. **Administration / Ressources humaines / Juridique / Cour municipale**
  - 2.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses de novembre 2018
  - 2.2 Approbation des comptes à payer
  - 2.3 Affectation 2018
  - 2.4 Renouvellement du contrat de location du Centre communautaire – Église missionnaire Baptiste Landmark de l'amour
  - 2.5 Libération de retenue – Pavage route Beaugard Sud
  - 2.6 Départ volontaire de M. Richard Constantineau à titre de directeur général et secrétaire-trésorier
  - 2.7 Calendrier des assemblées de conseil 2019
  - 2.8 Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité avant prescription et autorisation de faire parvenir un dernier avis avant transmission à la Cour municipale
  - 2.9 Dépôt registre des déclarations, éthique et déontologie en matière municipale
  - 2.10 Dépôt déclarations des intérêts pécuniaires
  - 2.11 Nomination du maire suppléant et substitut à la MRC – Année 2019
  - 2.12 Renouvellement de l'entente pour le contrôle animalier avec la SPA des Cantons pour 2019
  - 2.13 Autorisation de paiement transport scolaire avec la Commission scolaire Val-des-Cerfs (CSVDC)
  - 2.14 Regroupement Caval Ranch – demande de commandite
  - 2.15 Réussir avec PEP – demande de commandite
  - 2.16 Comité de bassin versant du Ruisseau des Aulnages – demande de commandite
3. **Sécurité publique / Police – Incendie – Premiers répondant**
  - 3.1 Sécurité civile – Demande d'aide financière – volet 1
4. **Travaux publics / Chemins-routes / Bâtiments- terrains**
  - 4.1 Demande de prix et adjudication contrat asphaltage 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> Rang
  - 4.2 Autorisation de mandater une firme d'ingénieur pour la préparation des plans et devis pour les travaux de surfacage chemin Dale
5. **Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu**
  - 5.1 Rapport des permis émis durant le mois de novembre 2018
  - 5.2 Dérogation mineure - 3 556 130
  - 5.3 Adoption du règlement 580-2018-zonage
6. **Service communautaire / Culturel / Loisirs / Communication**
  - 6.1 Emplois été Canada 2019 – Programme placement carrière été – Demande de financement pour l'embauche de moniteurs / monitrices et aide administrative
7. **Développement économique / Industriel**
8. **Période de questions**
9. **Levée de la séance**

Guyline Giguère  
Directrice générale adjointe

## CHANGEMENTS AUX COLLECTES DÈS LE 1<sup>er</sup> JANVIER PROCHAIN

Des changements au service régional de collectes entreront en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, et ce, dans le but de vous encourager à participer à la collecte des matières organiques et de répondre plus adéquatement à vos besoins en gestion des matières résiduelles.

**Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les zones et les jours de collecte ainsi que la fréquence de certaines collectes seront modifiés.**

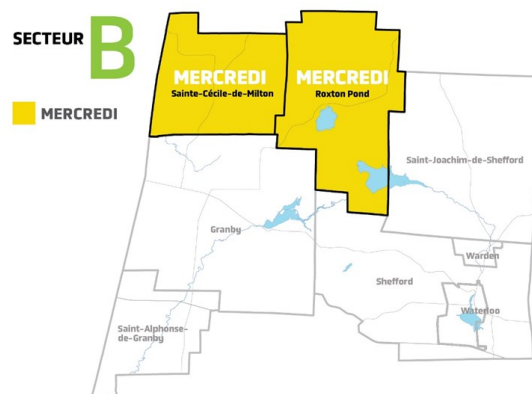
*Au début du mois de décembre, vous recevrez un nouveau calendrier pour l'année 2019. Consultez-le attentivement pour connaître votre nouveau jour de collecte et conservez-le précieusement!*

Un nouveau calendrier Web avec un outil de recherche par adresse sera disponible au [www.haute-yamaska.ca](http://www.haute-yamaska.ca) pour vous aider à trouver votre nouveau jour de collecte.

***C'est simple... vous avez maintenant un seul jour de collecte à retenir!***

Les différentes collectes se feront en alternance d'une semaine à l'autre. Il suffira de consulter le calendrier afin de savoir quels bacs seront collectés chaque semaine.

**Votre nouvelle zone de collecte : Secteur B - MERCREDI**



Afin d'assurer une transition harmonieuse vers le nouvel horaire de collecte, votre MRC prend une mesure exceptionnelle :

**Surplus de matières recyclables autorisés à côté de votre bac bleu : mercredi 9 janvier 2019 seulement**

Les boîtes démontées et matières dans des sacs de plastique transparents seulement sont acceptées.

Les surplus ne seront pas autorisés aux collectes suivantes.

## QUELS SERONT LES CHANGEMENTS APPORTÉS AUX COLLECTES À COMPTER DE 2019?

### Arbres de Noël

**Au retour des Fêtes, vous devrez placer votre arbre de Noël en bordure de rue le dimanche 6 janvier 2019.** Il sera collecté au cours de la semaine.

### Matières organiques

Pour que vous soyez fin prêts pour commencer la collecte des matières organiques dès la semaine du 20 mai, la MRC se chargera de faire livrer les bacs bruns et les mini bacs de cuisine gratuitement à compter d'avril. Vos matières organiques seront collectées toutes les semaines jusqu'à la fin novembre, et ensuite une fois par mois de décembre à avril. Vous recevrez toute l'information relative à la livraison des bacs, aux matières acceptées et les autres conseils pratiques au printemps 2019.

### Ordures

Parmi les matières résiduelles générées par une famille, 40 % sont compostables. Ainsi, avec l'arrivée du bac brun, les ordures seront dorénavant collectées aux deux semaines à l'année.

### Surplus de feuilles et résidus de jardin

Vous pourrez utiliser votre bac brun en tout temps pour y déposer vos feuilles et résidus de jardin. Les surplus seront collectés dans des sacs de papier trois fois par an, soit en mai, en octobre et en novembre.

### Encombrants (gros rebuts)

La première collecte des encombrants aura lieu au mois de mai, suivra une collecte en juillet et une en octobre. Les produits électroniques (ordinateurs, téléviseurs, écrans, etc.) seront dorénavant interdits, mais pourront être apportés aux écocentres.

### Matières recyclables

Les surplus déposés à côté du bac ne seront plus ramassés. Les surplus occasionnels de matières recyclables pourront être apportés aux écocentres. Il n'y a pas de changement de fréquence.

### Information :

[www.haute-yamaska.ca](http://www.haute-yamaska.ca)

450 378-9976, poste 2231

Calendrier des collectes 2019

## CHANGEMENTS AUX COLLECTES

C'est simple...  
Un seul jour de collecte à retenir!

COMPOSTER  
RÉCUPÉRER  
RECYCLER  
HAUTE-YAMASKA



HAUTE-YAMASKA



## CONSEILS DE SÉCURITÉ CONCERNANT LES DÉCORATIONS DE NOËL

### Les décorations lumineuses

- Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.



- Examinez vos décorations lumineuses avant de les installer. Jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- Débranchez-les avant de remplacer les ampoules. Assurez-vous que les ampoules de remplacement ont le même voltage que les anciennes.
- N'utilisez-pas à l'extérieur doit être branché à une prise avec disjonction de fuite à la terre (au besoin, communiquez avec maître électricien pour en faire installer une)
- Tout article utilisé à l'extérieur doit être branché à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (au besoin, communiquez avec un maître électricien pour en faire installer une).
- Si vous placez des décorations extérieures près du sol, fixez les cordons de rallonge autour de piquets de bois pour les tenir loin de la neige et de l'eau.

**Attention de ne pas surcharger le circuit électrique.** Éteignez les décorations lumineuses dès que vous quittez la maison ou allez au lit! L'utilisation d'une minuterie est conseillée.

- Après le temps des fêtes, rentrez les guirlandes et les cordons de lumières extérieures pour éviter qu'ils soient endommagés par les intempéries et le soleil.

Les décorations lumineuses doivent être utilisées pour une **période de temps restreinte**. Elles ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

### Les cordons de rallonge

- Utilisez des cordons de rallonge homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC. Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler. Le câble risquerait alors de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous d'abord qu'il est conçu pour un usage extérieur.
- Ne **surchargez pas** les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Ne placez pas de cordons de rallonge dans un endroit passant. Installez le sapin et les autres décorations électriques près d'une prise de courant; de cette façon, le cordon de rallonge ne sera plus nécessaire.
- Ne cachez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent sur le tapis et la friction occasionnée par les pas peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- Ne laissez pas courir un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se refermait dessus.
- N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.

Source Ministère de la sécurité publique: <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/accueil.html>

## PAVILLON GÉVRY-LUSSIER

*Logements sociaux et communautaires pour personnes de 55 ans et plus*

### Locataires: critères d'attribution des logements non subventionnés

1. Demande la plus ancienne : 1 point (Note : Le point va à la suivante si cette demande n'est plus valide ou si la personne qui l'a faite n'exerce pas son choix.)
2. 65 à 74 ans : 1 point
3. 75 ans et plus : 2 points (dans le cas d'un couple, les points vont à la personne la plus âgée.)
4. Déjà résident à Ste-Cécile : 3 points
5. Ancien résident de Ste-Cécile : parti depuis moins de 5 ans (2 points), parti depuis 5 à 10 ans (1 point)
6. Permettre la réunification des familles (pour des résidents de l'extérieur) : 1 point
7. Travaille à Ste-Cécile : 1 point
8. Membre du C. A. de PGL : 1 point

Note : La personne doit être solvable, propre, honnête, ne pas avoir fait de fausse déclaration et présenter une capacité raisonnable d'intégration à un groupe. Elle doit s'engager à respecter les règlements de régie interne à signer avec le bail.

### Logements subventionnés

Le coût du logement est établi en fonction des revenus et est calculé par l'Office Municipal d'Habitation de Granby (OMHG). Un maximum de 6 logements est subventionné. Quand l'un d'eux se libère, il va à la personne qui a les revenus les plus faibles, tel que déterminé par l'OMHG, parmi les résidents qui en ont fait la demande.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous désirez soumettre votre candidature ou pour des renseignements supplémentaires.

Gérard Gévry, prés. du C.A.

Tél. : 450-378-6851

### BUREAU MUNICIPAL

#### Horaire du temps des fêtes

Veuillez noter que le Bureau municipal sera fermé du

**24 décembre au 2 janvier 2019**  
inclusivement.



### HORAIRE DES MESSES DE NOËL

Église de Sainte-Cécile-de-Milton

**24 décembre**

-19h30

- Minuit

**1er janvier**

-21h00

# CALENDRIER

## Janvier 2019

2		Collecte d'ordures ménagères
8	16h30 à 20h00	Soirée inscription-Activités loisirs au Centre comm.
9		Collecte des matières recyclables
11	-	Fadoq- AUCUNE SOIRÉE DE DANSE
14	19h30	Séance publique du conseil
15	8h30	Rencontre Toast café 55 ans +
16		Collecte d'ordures ménagères
23		Collecte des matières recyclables
30		Collecte d'ordures ménagères



### Collecte des arbres de Noël

Placez votre arbre en bordure de rue le dimanche 6 janvier 2019.

Il sera collecté au cours de la semaine suivante.



## HORAIRE PATINOIRE EXTÉRIEURE

Parc des Générations

Lundi au vendredi


18h00 à 22h00

Samedi et dimanche

13h00 à 17h00

18h00 à 22h00

Fermée les 24-25-31 décembre et 1er janvier

Maire	Conseillers	Conseillères
Paul Sarrazin 450 378-1942 450 777-6717 	Claude Lussier 450 405-3171	Jacqueline L. Meunier 450 378-6809
@	Sylvain Goyette 450 777-1346	Johanna Fehlmann 450 777-5629
maire@miltonqc.ca	Sylvain Roy 450 378-6909	Ginette Prieur 450 372-6517